



# Logilab : Pour un syndicat combatif !

**1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS CSE  
MARDI 21 NOVEMBRE**

**VOTONS CNT**

**Et si je suis pas là  
en présentiel ?**

Le mardi 21 novembre, de 15h à 17h, aura lieu en présentiel le vote du 1er tour du CSE (Comité Social Économique), remplaçant au niveau du nom les DP (Délégué·e·s du Personnel). Mais vous ne serez peut-être pas là : télétravail, déplacement, congé, ou autre. Vous pouvez néanmoins voter.

En effet, **il est possible de voter par correspondance**. Pour ce faire, **il faut s'y prendre à l'avance**. Il faut en effet demander, au plus tard jeudi 16, le matériel nécessaire à l'employeur.

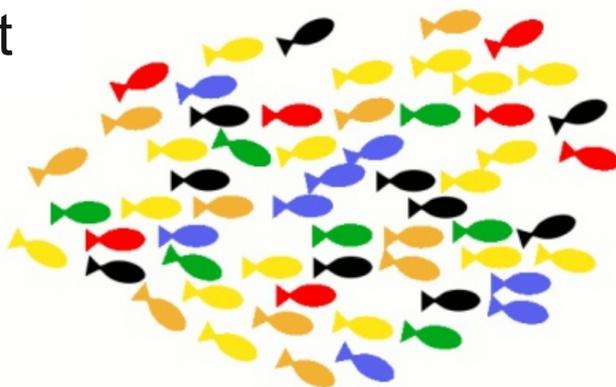
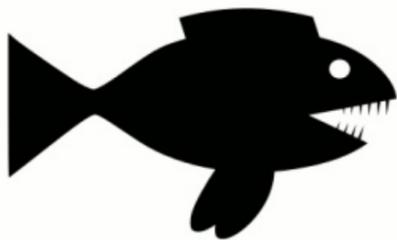
Le matériel vous sera alors envoyé. Une fois reçu et que vous avez mis le bulletin à l'intérieur de l'enveloppe de vote,

**pensez bien à mettre prénom et nom, mais aussi votre signature, sur l'enveloppe d'envoi**. Envoyez ensuite au plus vite, afin que ça arrive à temps.

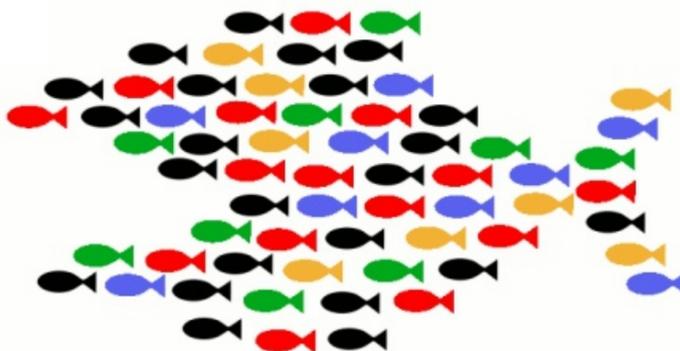
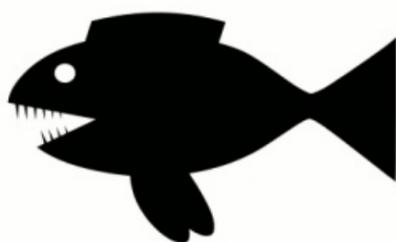
Nous aurions souhaiter étaler chaque tour de l'élection sur 2 jours. Malheureusement, cela aurait été compliqué à mettre en place pour l'employeur à Toulouse. Par simplicité et s'éviter tout risque (d'erreur ou de délai), nous recommandons de venir ce jour. Et c'est toujours agréable de voir les collègues... et de manger un peu de chocolat !

**Voter CNT c'est permettre  
à un syndicat de sécuriser  
sa section syndicale !**

## Sans le syndicat



## Avec le syndicat



# La section syndicale : s'organiser pour gagner !

**Il est important de clarifier une chose : le CSE n'a quasiment pas de pouvoir. Il ne permet d'améliorer les conditions de travail des salarié·e·s que si l'employeur le veut bien.** En vendant l'illusion que nous puissions être défendu·e·s par quelques représentant·e·s et ce même quand cela va contre le souhait de l'employeur, les CSE ont tendance, au contraire, à nous maintenir, nous les travailleurs et travailleuses, dans la passivité.

C'est quand tous les salarié·e·s sont solidaires, organisé·e·s et mobilisé·e·s qu'on peut remporter des victoires et se faire respecter. **Le principal intérêt des élections CSE est de permettre et de protéger l'implantation de sections syndicales.** C'est la section syndicale qui permet de nous mobiliser collectivement et de défendre nos intérêts efficacement sur nos lieux travail. Elle est aussi un outil ultra-local pour s'organiser, toujours en lien avec le syndicat, pour les luttes dépassant notre employeur (convention collective de branche, retraites, droit au chômage et au RSA, etc.).

Si tu penses qu'il vaut mieux rester vigilant·e vis-à-vis de l'employeur, qui pourrait devenir moins conciliant et/ou ignorer de bonne foi nos droits. Si tu penses qu'il faut s'organiser collectivement et démocratiquement par nous-même, plutôt que de tout miser sur des élu·e·s inamovibles pour plusieurs années et sans le moindre programme à respecter, comme pour les politicien·ne·s. Si tu ne veux pas te laisser faire et veux participer à changer les choses. **La solution est entre tes mains : organise-toi avec tes collègues en rejoignant le syndicat. Plus nous serons nombreux et nombreuses, plus nous serons forts et fortes.**

Voter CNT c'est permettre de sécuriser l'implantation syndicale.

L'Union Régionale des syndicats CNT de Midi-Pyrénées propose un candidat sur la liste suppléant. Et malgré notre regard critique sur le CSE, le camarade, s'il est élu, fera la suppléance si le ou la titulaire en a besoin ou qu'il venait à ne pas en avoir, et il restera à disposition du ou de la titulaire pour l'aider dans sa tâche d'animation du CSE et de participation aux réunions.

# LA CNT C'EST QUOI ?



## UN SYNDICAT !

Que nous soyons salarié·e·s, au chômage, en formation ou à la retraite, nous faisons toutes et tous partie de la classe laborieuse. Nous partageons des intérêts communs et la seule manière de les défendre est de nous unir. Un syndicat est justement un regroupement de travailleurs et de travailleuses qui cherchent à améliorer leur condition de vie, tant matérielle que morale. Si tu es un·e travailleur·se et que tu veux te faire respecter et améliorer ton quotidien, si tu penses que le monde que nous imposent les capitalistes est injuste, l'organisation qu'il te faut est le syndicat.

## UN SYNDICAT PAS COMME LES AUTRES

La CNT est différente des autres syndicats. Notre pratique syndicale est guidée par trois grands principes qui fondent l'originalité et l'efficacité de notre action :

**L'Autogestion** : À la CNT, les personnes décidant comment faire face aux problèmes sont les personnes affectées par ces problèmes. Personne ne doit décider à ta

place. La CNT est donc une organisation sans dirigeant·e·s où les décisions sont prises par les gens qui y participent. Tous les membres de la CNT sont égaux et personne n'y est payé pour représenter les travailleurs·ses.

**L'Action directe** : Les travailleurs·ses ne peuvent compter que sur leur propre force pour se défendre. L'action directe, c'est justement le fait d'agir directement par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sans intermédiaire ou représentant·e. L'action directe peut prendre une multitude de formes : grève, rassemblement, blocage, boycott, piquet... Elle nous permet de peser sur les rapports de forces dans les conflits avec les patrons et autres adversaires et ainsi négocier des accords favorables.

**L'Entraide** : À la CNT, nous sommes tou·te·s solidaires, peu importe nos catégories, métiers ou branches professionnelles. Une attaque contre l'un·e y est une attaque contre tout·e·s et entraîne une riposte collective. L'entraide, c'est aussi refuser la passivité : si nous voulons avancer, chacun·e doit essayer de participer en fonction de ses moyens et disponibilités.



## CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

Union Régionale  
CNT  
de Midi-Pyrénées

Au Chat Noir,  
33, rue Antoine Puget  
31 200 TOULOUSE

<https://cnt31.cnt-f.org/>  
cnt.31@cnt-f.org  
07 81 10 63 66

Permanence syndicale  
2e et 4e mardis (19h-21h)  
3e samedi du mois (15h-18h)

# UN AUTRE FUTUR

## LE COMMUNISME LIBERTAIRE



Nous savons ce que nous voulons. Nous voulons une société débarrassée du capitalisme et de l'État, du racisme et du patriarcat. **Le projet de société que propose la CNT, le communisme libertaire, s'appuie sur l'expérience concrète, hier comme aujourd'hui, des travailleur·euses en lutte**, en période révolutionnaire ou non : auto-organisation en syndicat, usines récupérées et autogérées, communes libres, conseils ouvriers, collectivités agraires...

Par **communisme**, nous entendons mise en commun de ce qui est aujourd'hui monopolisé par quelques-uns : les moyens de production, une société où les richesses seraient réparties en fonction des besoins de chacune et chacun.

Par **libertaire**, nous entendons une société se donnant pour objectif et pour condition l'émancipation des individus. Une société où la population, ne serait plus gouvernée, mais exercerait elle-même le pouvoir, par une démocratie directe, communale et fédéraliste.

## UNE ÉCOLOGIE SOCIALE

Pour la C.N.T, **il est vital que le syndicalisme prenne pleinement part au combat écologiste.** Réchauffement climatique, pollution industrielle et nucléaire, empoisonnement des travailleur·euses et consommateur·rices, épuisement des ressources, disparition d'espèces, productivisme... : **la planète que façonne les capitalistes est invivable.** Et face à la crise écologique se sont les classes populaires du monde entier qui sont en première ligne. Les gouvernants, eux, se saisissent hypocritement de l'écologie pour justifier des mesures anti-sociales et culpabilisatrices à notre encontre. A l'opposé de cette imposture, **nous pensons que pour pouvoir changer réellement nos modes de vie, il faudra nous réapproprier collectivement les moyens de production et de transport.** Combat écologique et combat social sont indissociables.

---

## ADHÉRER À LA CNT ? CONCRÈTEMENT ?

L'activité et le bon fonctionnement d'un syndicat autogestionnaire dépend de l'implication de ses adhérent·e·s. Pour cette raison, l'Assemblée de syndicat (souvent mensuelle) est un moment important. **L'engagement syndical peut prendre une multitude de formes. Cela dépend de ses disponibilités, de ses savoir-faire et de ses envies.** Adhérer c'est, dans tous les cas, cotiser, car sans trésorerie, nous ne pouvons pas fonctionner, ni créer de caisse de solidarité, ni aider un·e camarade en procès. Adhérer à la CNT ça peut être s'autoformer collectivement et individuellement sur nos droits pour les faire respecter. Ça peut être animer une section syndicale, diffuser, afficher des tracts, aller à une manif, préparer une action, accompagner un·e camarade à un entretien, ou informer le syndicat sur ce qui se passe dans son entreprise, son quartier... ça peut être prendre un mandat, tenir des permanences, écrire ou maquetter des textes, organiser un repas public, une projection, un débat ou un atelier... Et ça peut être plein d'autres choses car, et c'est fondamental, **notre syndicat est ce qu'en font ses adhérent·e·s.**